



SAINTRY SUR SEINE

COMPTE RENDU DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DU JEUDI 03 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le trois avril à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINTRY SUR SEINE se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Michel CARRENO, Maire.

Etaient présents :

M. Michel CARRENO, Mme Céline BOUILLET, M. Michaël EL BEZE, Mme Florence DAVID-COUSTILLAS, M. Thierry SOULIER, Mme Fanny AUBRY, Mme Nasserra DAVID, M. Jean-Jacques LE TALBODEC, Mme Mariette DICANOT, M. Romain DESFORGES, M. Alain TROUFLEAU, Mme Ghislaine GUEZARD, M. Bertrand JOLY, Mme Claire CREPEAU, M. Didier MACHE, Mme Martine CIOCHETTI, M. Hakim BENGUERINE, Mme Christine HASCOËT, Mme Véronique MALLEBRERA, M. Raymond BERTELOOT, M. Mme Sylvie VIGNAS, M. Philippe CHANAL.

Absents représentés :

M. Jean-Pierre NICOLAS, pouvoir à M. Michel CARRENO
Mme Anne JUQUIN-CARRENO, pouvoir à M. Michaël EL BEZE
M. Michel DOUMAX, pouvoir à Mme Christine HASCOËT,
Mme Hélène PROMENEUR, pouvoir à M. Raymond BERTELOOT
Johnny DA COSTA, pouvoir à M. Philippe CHANAL

Mme Florence DAVID-COUSTILLAS a été élue Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures 05, procède à l'appel nominal des élus et constate que le quorum est atteint.

Madame HASCOËT dit qu'elle n'a pas eu le dernier compte rendu.

Monsieur le Maire informe l'ensemble des conseillers que leur courrier est mis dans les casiers bleus situés à l'entrée de la salle du Conseil Municipal. Il les invite à prendre connaissance du compte rendu et à émettre leurs observations éventuelles lors du prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de cette première séance et donne la parole à Monsieur EL BEZE, rapporteur du Débat d'Orientations Budgétaires 2008.

Monsieur EL BEZE rappelle les dispositions légales relatives au Débat d'Orientations Budgétaires.

Il propose une présentation en trois parties :

- Partie 1 – La situation financière de la commune au 31 décembre 2007
- Partie 2 – Les données prospectives
- Partie 3 – Les orientations budgétaires

Il expose dans un premier temps la situation financière de la Commune.

Depuis six ans, les dépenses de fonctionnement ont augmenté en moyenne de + 1,8 % par an, ce qui correspond à l'inflation moyenne sur cette période.

Les recettes de fonctionnement sont constituées à plus de 65 % par les recettes fiscales (impôts locaux, taxes diverses).

L'autofinancement oscille depuis quatre ans entre 700 000 et 800 000 euros.

Les dépenses d'investissement ont une évolution chaotique avec des années à plus de 1 300 000 euros et d'autres années à moins de 750 000 euros.

Les recettes d'investissement sont constituées essentiellement de l'autofinancement et surtout sans aucun emprunt depuis 2004. Cette absence d'emprunt est un non-sens face au vieillissement des équipements et à l'état déplorable des voiries.

Il constate un quasi désendettement de la ville avec une capacité de désendettement d'un peu plus d'un an en 2007.

En seconde partie, sont exposées les données prospectives. Monsieur EL BEZE rappelle que l'Etat a réalisé son budget sur la base d'une inflation de + 1,6 % et une croissance de + 2,25 %

Les dernières publications tendent à remettre en cause ses prévisions. L'inflation dépassera sûrement les 2,2 %.

Les dotations de l'Etat aux Collectivités seront désormais basées sur le taux d'inflation et non plus également sur la croissance du PIB. Il en résultera, à partir de 2009, une diminution de la progression des dotations de l'Etat.

La Loi de Finances prévoit une augmentation de + 1,6 % des bases d'imposition 2008.

Au niveau local, le S.A.N. de Sénart en Essonne commencera la mise en œuvre du Partenariat Public Privé d'Eclairage Public et étudiera l'opportunité d'un transfert des équipements sportifs.

Le S.I.V.U. A.C.E.TE.L. réalisera le Centre Multi-accueils avec cinq places de crèche seulement pour les Saintryens.

Face à ce contexte, la Municipalité s'attachera à maintenir une gestion saine en conservant une capacité d'autofinancement suffisante avec un recours à l'emprunt constant mais modéré pour soutenir et améliorer le niveau d'équipement de la Commune.

En troisième et dernière partie, Monsieur EL BEZE présente les orientations budgétaires de la nouvelle majorité.

Concernant les recettes de fonctionnement, une progression d'environ 4 % est attendue par rapport au Budget 2007. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères progressera de manière importante afin de faire face à une augmentation des coûts facturés par le SIREDOM (Syndicat Intercommunal chargé du traitement des déchets).

Les taxes foncières et d'habitation n'augmenteront pas.

A noter, l'augmentation des dotations de l'Etat de seulement 1,5 % en 2008.

Concernant les dépenses de fonctionnement, une augmentation de plus de 5 % est attendue. Les dépenses de personnel progresseront, notamment avec le recrutement d'animateurs lors de l'ouverture du C.L.S.H. en septembre 2008.

A noter, l'évolution du coût de traitement des déchets sur le tableau ci-dessous :

2004	2005	2006	2007	2008
228 K€	251 K€	252 K€	339 K€	354 K€

Enfin, Monsieur EL BEZE présente les grands projets d'investissement :

- Révision du P.L.U.
- Fin de construction de l'E.S.S.E.I.P.
- Aménagement du parking de l'école du Parc
- Réhabilitation de l'école Koch
- Aménagement du Chemin du Gigot (2nde phase)
- Réaménagement de la Route de Morsang
- Aménagement de la Place du 8 Mai (études)
- Travaux d'aménagement des berges de Seine
- Rénovation de la Mairie et aménagement du Parc

Monsieur le Maire donne la parole aux conseillers.

Monsieur CHANAL intervient sur différents points de l'exposé des orientations budgétaires et demande :

- si les projets nouveaux d'équipement seront réalisés avec notre intercommunalité
- des éclaircissements sur l'évolution des coûts de traitement des déchets tout en estimant que l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères n'est pas toujours la meilleure solution pour financer le coût des déchets
- en quoi le transfert de l'Etat en Urbanisme a un impact sur les dépenses de personnel
- davantage de précisions sur la création d'un budget « jeunesse et animation »

Il précise qu'il ne voit rien sur les orientations proposées qui concernent les économies d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables... et qu'il ne suit que partiellement la stratégie d'emprunt exposée dès lors qu'aucun programme pluriannuel sur une durée d'au moins cinq ans n'est présenté.

Monsieur BERTELOOT rappelle l'impact écologique du Partenariat Public Privé conduit par le S.A.N. de Sénart. Cet investissement pluriannuel permettra des économies d'énergie de 30 %.

Monsieur EL BEZE répond à Monsieur CHANAL en affirmant son accord concernant la vision pluriannuelle de l'équipement et de l'emprunt. L'endettement devra rester en-dessous du seuil de huit ans de capacité de désendettement.

Il rappelle également que la Commune n'a pas la capacité financière de prendre à sa charge tous les équipements nécessaires. L'assistance du S.A.N. sera nécessaire. Pour exemple, le coût du réaménagement d'une voie est d'environ 700 000 euros soit plus d'une année d'autofinancement de la ville.

Il estime que les projets doivent s'orchestrer sur une période de quinze ans, pour, en collaboration avec le S.A.N., retrouver un bon niveau d'équipement.

Les projets nouveaux se feront également en fonction des besoins d'une population qui devrait atteindre 5700 habitants à l'horizon 2012.

En définitif, le programme pluriannuel d'investissement donnera une vision sur le long terme avec le maintien d'une capacité de désendettement à 8 ans.

Sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, Monsieur EL BEZE explique qu'il n'a pas toutes les informations aujourd'hui pour expliquer les augmentations de prix. En tant que délégué au SIREDOM, il pourra obtenir les renseignements nécessaires qu'il communiquera aux conseillers.

Le Maire intervient sur les projets « jeunesse et animation de la ville ». Il estime qu'il ne se passe rien depuis des années dans la commune. Il veut impulser un nouvel élan en relançant des animations festives afin de renforcer le lien social.

Concernant la jeunesse, il considère que laisser les jeunes faire du parvis de la Mairie leur terrain de jeu n'est pas une solution. Il faut mettre en place une véritable politique de la jeunesse.

Monsieur EL BEZE souhaite revenir sur la partie environnement. Il rappelle les objectifs d'une politique du développement durable. En tant que premier adjoint chargé de cette mission, il veillera à ce que chaque projet intègre cette démarche essentielle.

Le Maire rappelle que le Débat d'Orientations Budgétaires ne donne pas lieu au vote.

La séance est clôturée à 20 heures 55.

Fait à SAINTRY SUR SEINE, le 03 avril 2008

La Secrétaire de Séance,
Florence DAVID-COUSTILLAS

Le Maire,
Michel CARRENO

Si vous souhaitez apporter des observations ou des modifications à ce compte-rendu, vous pouvez le faire par courrier adressé à Monsieur le Maire, dans les quinze jours qui suivent la réception de celui-ci.
